

Organisation	Avantages	Détails
<p data-bbox="103 571 562 676">Mutualité Chrétienne de Verviers- Eupen 137</p> <p data-bbox="199 727 465 874">Rue Laoureux 25-29 4800 VERVIERS Tél. : (087) 30 51 11 Fax : (087) 30 51 10</p>	<p data-bbox="580 153 972 185">Accompagnants à l'hôpital</p>	<p data-bbox="994 153 2136 264">Intervention de 6,20 euros par jour pour les frais de la personne qui loge dans la chambre du patient, 15 euros par jour si c'est un enfant de moins de 18 ans qui est hospitalisé. Le nombre de jours par année civile n'est pas limité.</p>
	<p data-bbox="580 284 972 355">Accompagnants maison d'accueil ou hôtel hospitalier</p>	<p data-bbox="994 284 2136 475">Intervention de 6,20 euros par jour dans les frais de logement dans une maison d'accueil ou un hôtel hospitalier. Cette intervention couvre jusqu'à 60 jours par année civile et s'applique pour deux accompagnants maximum par patient hospitalisé. Outre les soins infirmiers, chaque centre propose également des séances de kinésithérapie, un régime alimentaire adapté, des animations, etc.</p>
	<p data-bbox="580 499 972 531">Achat/Location de matériel</p>	<p data-bbox="994 499 2136 571">Remise sur le prix d'achat du matériel non remboursé par l'INAMI, prix intéressants aussi bien à l'achat qu'à la location chez Solival. Plus d'infos au 087 30 51 26.</p>
	<p data-bbox="580 715 972 746">Activité sportive</p>	<p data-bbox="994 715 2136 818">Intervention de 40 euros pour un abonnement sportif dans un club ou association sportive et/ou des séances de diététique (et possibilités de sports adaptés avec Altéosport.)</p> <p data-bbox="994 826 2136 930">ÉnéoSport : Fédération sportive reconnue par la Communauté française de Belgique qui s'adresse particulièrement aux personnes âgées de 50 ans et plus. Plus d'infos au 02 246 46 73.</p> <p data-bbox="994 938 2136 1042">AltéoSport: Fédération de sport pour personnes handicapées reconnue comme fédération multisports et multihandicaps Plus d'infos au 02 246 42 28.</p>
	<p data-bbox="580 1094 972 1126">Acupuncture</p>	<p data-bbox="994 1094 2136 1158">Remboursement de 10€/séance. Maximum de 70€/an pour acupuncture, ostéopathie, chiropraxie, kinésiologie et psychologie.</p>
	<p data-bbox="580 1177 972 1209">Adaptation du domicile</p>	<p data-bbox="994 1177 2136 1281">Conseils gratuits par des Ergothérapeutes sur un choix d'aides techniques, élaboration d' un projet d'aménagement en fonction des besoins, des capacités, des habitudes de vie et de l' environnement.</p>

Aide familiale et ménagère	Le choix entre une aide familiale ou une aide ménagère dépendra de l'analyse de la situation personnelle réalisée par une assistante sociale. Plus d'infos via ASD Verviers: rue de la Banque 8, 4800 Verviers 087 32 90 90.
Appareil auditif	Une permanence hebdomadaire a lieu dans chaque magasin Optival, plus d'infos au 04 221 33 20.
Chiropraxie	Remboursement de 10€/séance. Maximum de 70€/an pour acupuncture, ostéopathie, chiropraxie, kinésiologie et psychologie.
Convalescence	la MC collabore étroitement avec 3 centres de convalescence à Spa, Nieuport et Zandhoven. Les membres bénéficient de tarifs préférentiels.
Diététique	Intervention de 40 euros pour un abonnement sportif dans un club ou association sportive et/ou des séances de diététique (et possibilités de sports adaptés avec Altéosport.)
Garde d'enfants malades	Prise en charge de 10 jours de garde par an et par enfant , au-delà de ces 10 jours, un coût journalier maximal de 12 euros est garanti. Si les services partenaires sont complets, la MC intervient en outre sur la facture d'autres services à raison de max 25€/jour, max 10jours/an/enfant.
Homéopathie	Remboursement de 25% du prix des médicaments prescrits avec un maximum de 125 euros par bénéficiaire et par année civile.

Hospitalisations	Tous les membres bénéficient d'office d'une assurance hospitalisation : l'Hospi solidaire (Sans questionnaire ni examen médical, sans limite d'âge ni stage d'attente). Prise en charge des frais d'hospitalisation (excepté les suppléments d'honoraires et les suppléments de chambre) après l'application d'une franchise de 0€ pour les moins de 18 ans, 275€ pour une hospitalisation classique, 150€ pour une hospitalisation de jour et un maximum de 550€ de franchise annuelle.
Logopédie	Intervention à raison de 10 euros par séance avec un maximum de 150 séances.
Maladie grave et coûteuse	Il n'y a pas de questionnaire médical à remplir au préalable pour l'assurance hospitalisation, donc toutes les maladies graves et coûteuses sont couvertes en cas d'hospitalisation. De plus, dans le cas de certaines maladies entraînant des coûts important suite à l'hospitalisation, un remboursement complémentaire forfaitaire de 150€ est octroyé.(Hospi solidaire)
Optique	Remboursement de 50 euros pour l'achat de verres, montures ou lentilles quel que soit l'âge. Le délai de renouvellement est de 2 ans pour les moins de 18 ans (maximum 3 fois) et de 3 ans pour les plus de 18 ans. Remise chez Optival: 30% sur les verres optiques 20% sur les montures optiques et solaires 20% sur les lentilles de contact et les produits d'entretien 20% sur les aides visuelles pour malvoyants Plus d'infos au 04 221 33 20.

Ostéopathie	Remboursement de 10€/séance. Maximum de 70€/an pour acupuncture, ostéopathie, chiropraxie, kinésiologie et psychologie.
Plaines et séjours de vacances	Plaines et séjours pour les enfants/jeunes organisés par la MC à des prix concurrentiels. Interventions pour les 3-18 ans de 5€/jour ; 25€/séjour pour les enfants de la 1ère maternelle à la 6e primaire. Pour les aînés, réduction sur les séjours organisés par Enéo pour les membres MC. Pour les personnes malades ou handicapées, réduction sur la cotisation annuelle d'Altéo qui organise des séjours en Belgique et à l'étranger. Pour les familles, réduction sur les séjours organisés par Intersoc. Réduction de 20% au centre de vacances de Massemble.
Psychologie	Remboursement de 10€/séance. Maximum de 70€/an pour acupuncture, ostéopathie, chiropraxie, kinésiologie et psychologie.
Psychomotricité	Remboursement de 6,20€/séance (max 50 séances par semestre pendant max 2 ans) sans limite d'âge. De 0 à 18 ans : remboursement de 10€/séance de psychothérapie (max 18 séances/an)
Séjour en hôpital psychiatrique	Couverture des frais résultant de l'hospitalisation dans un établissement psychiatrique, plafonnée à 450€/an (Hospi solidaire)
Séjour en maison de convalescence aiguë	23,25€/jour maximum 30 jours/an (Hospi solidaire)
Soins infirmiers	Pris en charge jusqu'au plafond MAF (maximum à facturer).
Soins médicaux et paramédicaux pour les enfants de moins de 7 ans	Remboursement du ticket modérateur pour les soins médicaux et paramédicaux (consultations chez le pédiatre, le médecin généraliste et spécialiste, le kiné, les soins infirmiers) pour les enfants jusqu'à ses 7 ans.

Télé-Assistance Vitatel	Par mois, 11 euros à payer (au lieu de 17 euros). Les bénéficiaires de l'Intervention majorée (BIM) payent 6 euros par mois (au lieu de 12 euros).
Transport	<p>Certains transports nécessitent une ambulance, même s'ils ne sont pas urgents. C'est pourquoi votre MC intervient dans le coût du transport lorsque le traitement est assuré en clinique ou polyclinique, pour les entrées et sorties en maison de convalescence, en maison de repos ou en maison de repos et de soins.</p> <p>Transport en véhicule sanitaire léger (VSL) ou adapté aux personnes à mobilité réduite (TPMR): remboursement de 10 euros pour les 10 premiers km et de 0,50 euro par km supplémentaire.</p> <p>- Transport en ambulance: remboursement de 15 euros pour les 10 premiers km et de 1,25 euros par km supplémentaire.</p>
Vaccin contre le cancer du col de l'utérus	Intervention de 25 euros par an dans le coût des vaccins anti-infectieux et désensibilisants.